

Description de poste

1. Identification

Intitulé de la fonction :	Auxiliaire de police
Classification de la fonction :	Selon l'arrêté fixant la classification générale des fonctions des membres du personnel municipal de Porrentruy du 31 mai 2012 et de l'arrêté fixant l'échelle des traitements de base des membres du personnel municipal de Porrentruy du 31 mai 2012
Titulaire :	
Service :	Sécurité
Secteur :	Police
Date de rédaction :	

2. Structure des rapports

Responsable direct :	Commissaire de police
Personnel subordonné :	
Suppléant :	
Suppléance :	

3. Mission générale

- 3.1 Suppléer les agents de police dans le cadre des activités mentionnées sous rubrique 4
-

4. Responsabilités et activités principales

- 4.1 Maintenir l'ordre, la sécurité, la tranquillité et l'hygiène publique : lutter contre la délinquance, le vandalisme, le tapage nocturne, la violence sous toutes ses formes, etc.
- 4.2 Assurer une présence par un service actif
- 4.3 Collaborer et renforcer la police cantonale lors d'accidents de toutes natures, de cambriolages, d'alarmes diverses, de recherches d'individus signalés ou disparus, de levées de corps, d'incendies, etc.
- 4.4 Rechercher et dénoncer les infractions au CPS, à la LCR, à la LFStups, à la LFSEE, aux règlements communaux, etc.
- 4.5 Contrôler le stationnement et autres infractions à la Loi sur la circulation routière
- 4.6 Lutter pour la protection de la jeunesse et contrôler la vente d'alcool et de tabac aux mineurs
- 4.7 Collaborer avec les services du feu, sanitaires, sociaux, etc.
- 4.8 Effectuer des patrouilles pédestres et motorisées dans tout le secteur communal
- 4.9 Exécuter des mandats émanant des autorités administratives fédérales, cantonales et communales, des autorités judiciaires et militaires
- 4.10 Contrôler l'identité des personnes inconnues ; procéder à des fouilles corporelles et de véhicules
- 4.11 Dialoguer, conseiller et donner des renseignements à la population
- 4.12 Entretenir le matériel, l'équipement et les véhicules de service
- 4.13 Poser de la signalisation routière
- 4.14 Effectuer des services spéciaux à l'occasion de manifestations diverses : matches de hockey sur glace et de football, courses cyclistes, Braderie, Fête de la bière, marché bihebdomadaire, marché de la St-Martin, foires, animations zone piétonne, carnaval, Toussaint, Lanterne Magique, enterrements, etc.
- 4.15 Contrôler les fermetures des établissements publics et des commerces
- 4.16 Contrôler les éco-points et la problématique de tous les déchets

- 4.17 Protéger les traces ou objets sur des lieux d'événements
 - 4.18 Attraper, recueillir et s'occuper des animaux errants, spécifiquement les chiens et les chats
 - 4.19 Entretenir sa condition physique et suivre des entraînements de protection personnelle dispensés durant le service
 - 4.20 Etc.
-

5. Qualité, environnement et sécurité

- 5.1 Respecter et faire respecter le secret de fonction lié à son poste
 - 5.2 Assurer et concourir au développement de la qualité de toutes les prestations fournies dans son domaine d'activité
-

6. Classification du poste

Formation de base :	Formation d'assistant de sécurité publique ou formation jugée équivalente
Expérience professionnelle :	Domaine de la sécurité
Connaissances spécifiques et exigences :	Langue maternelle française Connaissances en informatique
Compétences relationnelles :	Faculté de travailler en équipe Entregent, patience, disponibilité, fermeté, politesse Sens de la diplomatie

7. Exigences

- 7.1 Travailler le week-end, les jours fériés et la nuit
 - 7.2 Porter l'uniforme
 - 7.3 Titulaire du permis de conduire catégorie B
 - 7.4 Apte à travailler dans des situations sensibles
-

8. Contrôle de la fonction

Timelead, tableau de service, journal de poste, etc.

9. Signature

Par sa signature, l'employé atteste avoir pris connaissance de la présente description de poste.

Titulaire

Chef de service

Date